

L'établissement public territorial du **bassin de la Vienne**

Un établissement public au service de la gestion équilibrée
de l'eau du bassin de la Vienne





Pour une gestion équilibrée de la ressource en eau

L'eau est au cœur d'innombrables usages ou activités qui concernent tous les citoyens. La satisfaction de l'ensemble des besoins, tout en assurant la préservation de la ressource, répond à un équilibre complexe. La prise en compte du changement climatique et l'application des Directives européennes incitent également à adopter une logique de gestion coordonnée de la ressource en eau à une échelle cohérente.

Depuis 2007, l'EPTB Vienne impulse et met en œuvre une politique de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques par bassin versant. En particulier, il assure des missions d'information, de conseil, d'animation et de coordination ou de maîtrise d'ouvrage dans ses domaines de compétence.

Un établissement public de bassin

L'EPTB Vienne est un syndicat mixte ouvert créé en 2007. Il a été reconnu par arrêté préfectoral « Établissement Public Territorial de Bassin » (EPTB) en 2008. Il est membre de l'Association Nationale des Elus de Bassins (ANEB).



Territoire d'intervention
de l'EPTB Vienne



Le fonctionnement de l'EPTB Vienne

L'Établissement public territorial du bassin de la Vienne rassemble plusieurs collectivités territoriales engagées dans la gestion concertée de la ressource en eau sur le bassin de la Vienne : les Régions Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire, les Départements de l'Indre-et-Loire, de la Vienne, de la Creuse et de la Charente, des Deux Sèvres, ainsi que huit intercommunalités : les communautés urbaines Grand Poitiers et Limoges Métropole, les communautés d'agglomération Grand Châtelleraut et Grand Guéret, les communautés de communes Charente Limousine, Vienne et Gartempe, et le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne.



▲ Comité syndical
du 8 mars 2024

Le Comité syndical, organe délibérant de l'EPTB Vienne, est composé de 38 élus désignés par les collectivités membres.



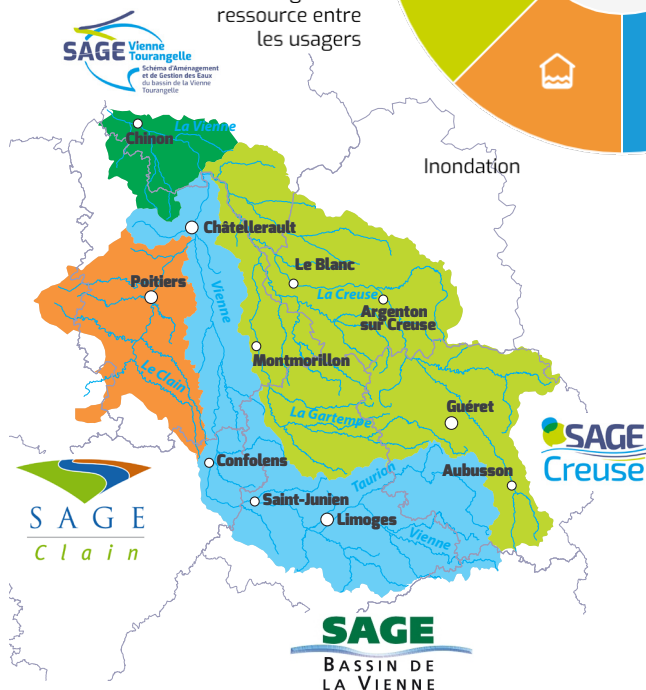
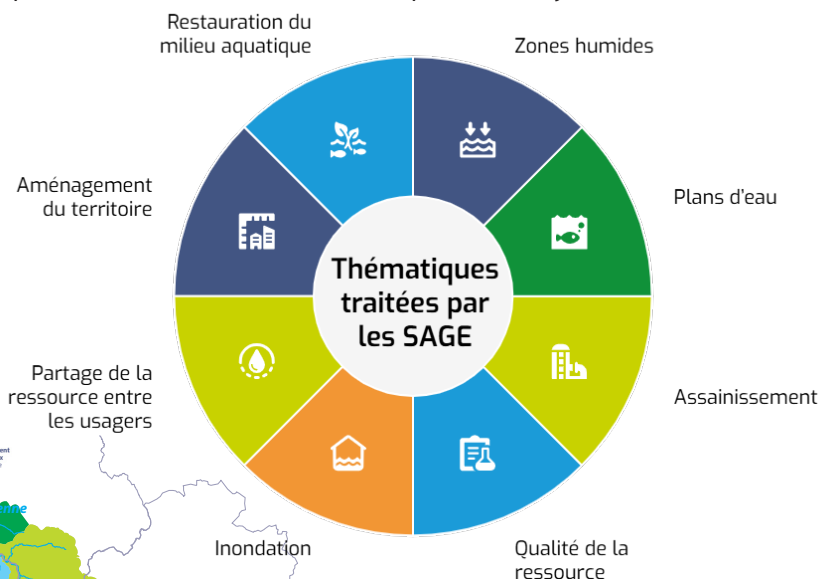
L'EPTB Vienne dispose d'une équipe de 15 agents, répartis entre le siège de Limoges et une antenne à Poitiers.



Les missions de l'EPTB Vienne

Planification de la gestion de l'eau

Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), portés par l'EPTB Vienne sur quatre bassins (Vienne, Creuse, Clain et Vienne Tourangelle), sont des outils de planification locale pilotés par une Commission Locale de l'Eau et élaborés en concertation avec les différents acteurs. Ils visent à organiser durablement la gestion équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques, en définissant des actions adaptées aux enjeux des territoires.



▲ Réunion de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Creuse

Adaptation au changement climatique

Les effets du changement climatique sur le bassin de la Vienne sont déjà perceptibles, et les projections climatiques annoncent des impacts importants à venir. Pour répondre à ces enjeux et renforcer la résilience du territoire, l'EPTB Vienne déploie une stratégie d'adaptation structurée en trois axes complémentaires :

- Acquisition et diffusion de la connaissance
- Partage de la ressource entre usages
- Mise en oeuvre d'actions concrètes d'adaptation

► Exposition présentant les effets et solution d'adaptation au changement climatique sur le bassin de la Vienne



Guide d'adaptation au changement climatique ▼



▲ Photo après suppression d'un étang à Saint-Yrieix-sous-Aixe dans le cadre du projet NATALIE

Accompagnement vers la sobriété

Depuis 2025, l'établissement propose aux collectivités un accompagnement « clé en main » pour réduire les consommations d'eau dans les écoles, terrains et équipements sportifs, espaces verts et infrastructures collectives.

Solutions fondées sur la nature

Pour renforcer ses actions d'adaptation et partager des expériences, l'EPTB Vienne participe à des programmes européens (LiFE, Horizon Europe) à l'image du projet NATALIE (2023-2028) pour lequel il est positionné comme porteur aux côtés de plusieurs partenaires locaux. Ce projet met en œuvre des Solutions Fondées sur la Nature, comme la restauration de zones humides ou la suppression d'étangs en barrage de cours d'eau.

L'objectif est de documenter scientifiquement les bénéfices de ces actions, sur la quantité d'eau notamment.

Restauration des milieux aquatiques

L'EPTB Vienne participe à la mise en oeuvre de programmes d'actions relatifs à la restauration des milieux aquatiques. L'établissement intervient notamment en tant que porteur de projets pour la mise en oeuvre d'actions ciblant la gestion quantitative de la ressource en eau



▲ Signature du 3ème contrat Sources en action le 24 janvier 2024

▼ Logo Sources en action



Sources en action

Dans le cadre du programme *Sources en action*, l'EPTB Vienne coordonne l'accord de territoire aux côtés du PNR (Parc Naturel Régional) de Millevaches en Limousin. Ce partenariat vise à préserver les têtes de bassin de la Vienne (zones de sources, à l'amont des cours d'eau).



▲ Sensibilisation des notaires sur la gestion des plans d'eau

Gestion des étangs

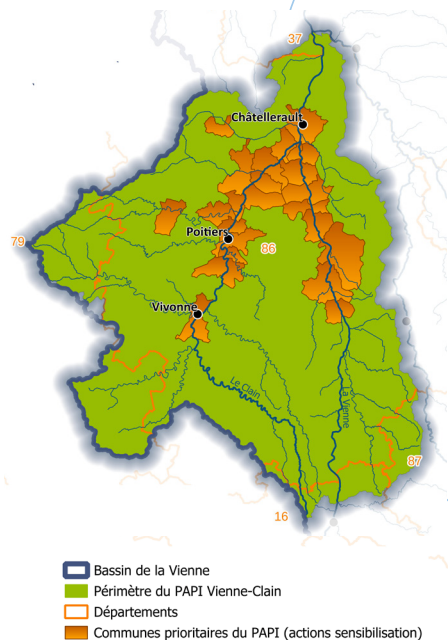
Compte tenu du nombre important d'étangs sur le bassin de la Vienne et des effets potentiels sur les milieux aquatiques, l'établissement propose un service d'appui auprès des propriétaires et des professionnels concernés pour limiter les impacts sur les cours d'eau.

Continuité écologique

L'EPTB Vienne supervise, lorsque cela est nécessaire, la mise en oeuvre de mesures de compensation destinées à rétablir ou améliorer la continuité écologique des cours d'eau. Cette action s'inscrit dans une recherche de compromis entre la production hydroélectrique et la préservation des milieux aquatiques, en veillant à maintenir les fonctions écologiques des cours d'eau.

Prévention des inondations

L'EPTB Vienne coordonne le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Vienne – Clain.



Le PAPI Vienne - Clain

Le programme s'étend sur un périmètre de 5400 km² comprenant 250 communes, dont 26 ont été identifiées comme prioritaires, car concentrant 85 % des habitants en zone inondable. Il vise à réduire la vulnérabilité des personnes et des biens en soutenant des actions partenariales à l'échelle locale.

Exposition extérieure sur le risque inondation ▼



Sensibilisation

L'EPTB Vienne porte des actions de sensibilisation et d'information à destination de plusieurs types de publics pour préparer les populations à faire face aux situations de crise. (ateliers pédagogiques pour les scolaires et les habitants, pose de repères de crue et panneaux d'information, etc.).

Gestion de l'aléa

L'EPTB Vienne propose une expertise pour la gestion des débordements de cours d'eau et des ruissellements afin de réduire les inondations et ralentir le cycle de l'eau.



Aménagement d'hydraulique douce : fascine ▶

Le bassin de la Vienne

